

## Comment les adjectifs sont sémantiquement construits

Michel Roché\*

*Tout adjectif construit instaure une relation entre le référent du nom qu'il accompagne et la catégorie nommée par le lexème à partir duquel il a été formé. L'opération sémantique inhérente à sa construction peut programmer une relation méronymique (barbu), spatiale ou temporelle (sous-marin, antédiluvien), axiologique (esclavagiste), actancielle (trompeur). Lorsqu'elle n'est pas activée, le résultat est un relationnel non marqué, l'adjectif « de relation » prototypique ((voyage) présidentiel). Quant à l'adjectivation qualifiante (éléphantesque, orange), elle repose sur un rapport d'analogie et retient du signifié de la base une caractéristique saillante pour en faire l'expression d'une qualité attribuable au référent du nom recteur de l'adjectif.*

*Every constructed adjective establishes a relation between the referent of the noun it modifies and the category named by the lexeme from which it is formed. The semantic operation involved in its construction can programme a relation based on meronymy (barbu), space or time (sous-marin, antédiluvien), axiology (esclavagiste) or argument structure (trompeur). When the semantic operation is dormant, the result is an unmarked relational adjective, the prototypical nonpredicative one ((voyage) présidentiel). The formation of a qualifying adjective (éléphantesque, orange) is patterned after an analogy; it retains a salient characteristic from the signifié of the base and makes it into the expression of a quality attributed to the referent of the noun which is modified by the adjective.*

---

\* ERSS (UMR 5610) & Université de Toulouse-Le Mirail.

Les recherches menées en morphologie à l'ERSS ont porté pour une large part sur la construction des adjectifs : suffixation en *-esque* (Plénat 1997), en *-ien* (Lignon 2000), en *-ier* (Roché 2003 ; 2005b), en *-able* (Hathout, Plénat, Tanguy 2003), conversions du type (*rue*) *piétonne* (Roché 2005a), préfixation en *anti-* (Levkovych 2004), etc. A partir des observations ainsi rassemblées, ce numéro anniversaire des *Cahiers de grammaire* fournit l'occasion de tenter une synthèse sur une question qui, à quelques exceptions près, n'a guère retenu l'attention des morphologues ou des spécialistes de l'adjectif : comment un nom, un verbe, devient-il, sémantiquement, un adjectif ? L'adjectivité étant elle-même multiple – un qualificatif, un relationnel ne sont pas « adjectifs » de la même manière –, quelles sont les voies de l'adjectivation ? L'espace imparti ne permet que d'esquisser des hypothèses de travail et de proposer un cadre à des analyses qui devront être affinées à partir de descriptions spécialisées. On se limitera aux adjectifs français, mais tout laisse à penser que les observations restent valables pour l'ensemble des langues romanes et sans doute pour quelques autres<sup>1</sup>.

### 1. Les composantes de l'adjectivité

Rappelons d'abord, très schématiquement, les principales **caractéristiques de l'adjectif en tant que catégorie**, que l'on admettra ici sans les démontrer : (1) c'est un lexème, doté d'un signifié référentiel, appartenant à une classe ouverte ; (2) il exprime une propriété ; (3) il entre dans les catégories du genre et du nombre, mais seulement par accord avec un nom ; (4) il occupe des « positions » syntaxiques privilégiées (mais non exclusives), alors que d'autres positions lui sont interdites ; (5) il ne peut référer qu'en association avec un nom (qu'on appellera dorénavant Nrecteur). Ce dernier trait est le plus important pour la suite : il rend compte à la fois de la qualité de lexème, par opposition aux déterminants qui partagent avec lui certaines propriétés fonctionnelles mais sont dotés d'un signifié instructionnel différent du signifié référentiel de l'adjectif, et de la différence par rapport au nom, très proche de l'adjectif par ailleurs<sup>2</sup>.

Précisons donc, avant d'aller plus loin, le rôle de l'adjectif dans les processus de désignation et de nomination<sup>3</sup> :

<sup>1</sup> Merci à Anne Condamines, Franck Floricic, Nabil Hathout et Marc Plénat pour leurs précieuses remarques et suggestions.

<sup>2</sup> Dans la définition des catégories proposée par Wunderlich (1996), c'est le trait '*referentially dependant*' qui distingue l'adjectif du nom, respectivement [+dep] et [-dep].

<sup>3</sup> Schématiquement, en s'inspirant de Kleiber (1984), on peut dire que la *nomination* relève de la création lexicale (un mot sert à *donner un nom* à une classe d'objets, de procès, de qualités) tandis que la *désignation* relève du discours (dans un énoncé, un mot *désigne* une instanciation de cette classe d'objets, de procès, de qualités).

Désignation, d'abord. Les adjectifs peuvent actualiser en discours leur virtualité référentielle

(1) comme sous-catégorisants : dans *les champignons comestibles* vs *les champignons vénéneux* ou *une robe rouge* vs *une robe verte*, l'ensemble N + Adj désigne la (sous-)catégorie elle-même ou un exemplaire de cette (sous-)catégorie ;

(2) en emploi prédicatif : dans *cette robe est rouge*, *ces champignons sont comestibles*, l'adjectif désigne une propriété de l'entité concernée, comme associée à cette entité et non comme propriété en soi, le propre d'une propriété étant précisément d'être conçue comme associée à des entités et de ne pouvoir être exprimée pour elle-même qu'en emploi second, lorsqu'un adjectif est nominalisé comme « nom de propriété ».

Or cet emploi prédicatif n'est pas accessible à tous les adjectifs (*l'énergie nucléaire*, *l'énergie solaire*, mais pas *\*cette énergie est nucléaire, solaire*<sup>4</sup>) ou, pour certains d'entre eux, à toutes leurs acceptions<sup>5</sup> (*un problème enfantin*, *une classe enfantine* / *ce problème est enfantin*, *\*cette classe est enfantine* ; *une robe rouge*, *une piste rouge* / *cette robe est rouge*, *\*cette piste est rouge*). Plus que la prédicativité, par conséquent, c'est le fait de « s'ajouter » à un nom, dans le processus de désignation, qui est la caractéristique la plus générale des adjectifs. Tous sont dotés également de cette « adjectivité », d'où leur nom bien mérité d'*adjectif*. L'étiquette « pseudo-adjectifs », pour les adjectifs non prédicatifs, est particulièrement mal venue.

Nomination, maintenant. Que « nomment » les adjectifs ? Soit par exemple les deux séries (*une eau*) *pure, fraîche, limpide* et (*une eau*) *salée, buvable, poissonneuse*. Dans la première, il s'agit de propriétés « immédiates », saisies directement à travers l'adjectif. Dans la seconde, les propriétés ne peuvent être appréhendées que par l'intermédiaire d'un concept exprimé prioritairement par un autre lexème, nom ou verbe. *Salé* ne peut se concevoir que par rapport à *sel*, *buvable* par rapport à *boire*. Il s'agit donc de propriétés « médiates »<sup>6</sup>. Dans la répartition des rôles entre les catégories – au sens de classes grammaticales – l'adjectif sert prototypiquement (cf. Croft (1991), par exemple), à nommer les catégories – sémantico-référentielles – que la langue choisit de concevoir prioritairement comme propriétés et non comme

<sup>4</sup> Sauf énoncés contrastifs, p. ex. « [...] cette fois-ci l'énergie nécessaire à la propulsion de la sonde ne sera pas solaire [...] mais nucléaire » (<http://joueb.com/pierredesiles/news/125.shtml>).

<sup>5</sup> A supposer qu'il s'agisse d'un même lexème et non, plutôt, d'homonymes, comme nous le verrons par la suite.

<sup>6</sup> On pourrait parler aussi bien de propriétés *extrinsèques* vs *intrinsèques*, à condition qu'il soit bien clair que ces étiquettes s'appliquent aux propriétés elles-mêmes et non aux entités qui en sont dotées.

classes d'objets ou de substances<sup>7</sup>, c'est-à-dire les propriétés « immédiates », appelées traditionnellement « qualités ». *Pur, frais, limpide* sont les « noms » (*names*) des catégories impliquées dans les exemples ci-dessus, le nom (*noun*) correspondant (*pureté, fraîcheur, limpidité*) n'étant qu'une modalité seconde, recatégorisée comme « nom substantif », de ces « noms adjectifs ». Les adjectifs qui désignent des propriétés « médiates », en revanche, ne nomment pas des catégories mais une relation entre leur nom recteur et la catégorie impliquée par l'adjectif. Les seules catégories référentielles en cause dans *salé, buvable, poissonneux* sont 'sel', 'boire' et 'poisson'.

Constatons maintenant que **les deux classements** esquissés ci-dessus **ne coïncident pas**, et qu'ils ne coïncident pas avec la distinction traditionnelle entre adjectifs « qualificatifs » et adjectifs « de relation », ou « relationnels ». Tous les adjectifs « médiats » instaurent une relation entre le Nrecteur et la catégorie à laquelle ils renvoient. Logiquement, on devrait pouvoir les dire *relationnels*. Or beaucoup d'entre eux sont prédicatifs, gradables et peuvent être coordonnés à un « qualificatif » – *poissonneux*, par exemple, dans *cette rivière est profonde et très poissonneuse*. Au vu de ces trois critères, les plus importants de ceux qui distinguent habituellement les deux sous-classes, il faut donc ranger *poissonneux* parmi les adjectifs qualificatifs et non parmi les adjectifs de relation. Symétriquement, des adjectifs comme ( *piste rouge, (marée) noire, (tourisme) vert*, etc. sont classés parfois parmi les adjectifs de relation à cause de leurs propriétés syntaxiques (ils ne sont ni prédicables, ni gradables ni coordonnables à un adjectif qualificatif) alors qu'ils n'instaurent aucune relation.

On est donc en pleine confusion. Confusion terminologique, d'abord : comme nous venons de le voir, l'étiquette « adjectif de relation », ou « relationnel » est aussi peu adaptée que « pseudo-adjectif » et source de malentendus (il vaudrait mieux dire « non prédicatif », par exemple). Mais la confusion est plus fondamentale et tient à l'hétérogénéité des différents registres convoqués simultanément. La distinction, fondée sur des critères syntaxiques, des deux sous-classes grammaticales est incontestablement pertinente, même si – tous les travaux spécialisés (Bartning 1976, Goes 1999, Noailly 1999, etc.) le reconnaissent – les différents critères ne coïncident pas toujours. Mais il y a maldonne quand on établit, à partir de quelques exemples, ou qu'on laisse entendre, par tel ou tel choix métalinguistique, une équivalence entre ce point de vue syntaxique et les domaines sémantique ou morpho-lexical. L'utilisation de *denominal* dans la littérature de langue

<sup>7</sup> Choix non arbitraire, en général, mais pas forcément nécessaire et pouvant varier d'une langue à l'autre. Riegel (1993) fait remarquer qu'il n'y a pas de nécessité ontologique pour que *rond* nomme d'abord une propriété et *rond* N les objets dont la caractéristique saillante est d'avoir cette propriété, plutôt que *rond* nomme d'abord une classe d'objets et *rond* Adj leur propriété saillante, transférable pour caractériser des objets appartenant à une autre classe.

anglaise introduit avec le plan constructionnel la même équivoque qu'en français *relationnel* avec le plan sémantique. En fait, la plupart des grammairiens et même des travaux spécialisés ne s'intéressent, d'un côté, sous le nom de qualificatifs, qu'aux adjectifs primaires, de l'autre, sous le nom de relationnels, qu'à une partie des dénominaux – les plus prototypiques, les *voyage présidentiel*, *cage thoracique* et autres *rayons solaires* –, laissant de côté la grande masse des adjectifs construits<sup>8</sup>.

## 2. L'adjectif en tant que mot construit

C'est donc aux adjectifs construits en tant que tels qu'il faut s'intéresser maintenant. On peut partir pour cela de l'article de Mélis-Puchulu (1991), cautionné par Danielle Corbin, qui constituait dès son titre – « Les adjectifs dénominaux : des adjectifs de « relation » » – un rappel salutaire sur un point fondamental. Compte tenu du mode de référence de l'adjectif, on l'a dit plus haut, tout adjectif construit sur une base nominale instaure une relation entre l'entité désignée par le Nrecteur et celle qui est nommée par le Nbase. Et ceci reste vrai, *mutatis mutandis*, pour les adjectifs déverbaux. Mais les guillemets ne suffisent pas à lever l'équivoque qui pèse sur l'expression « adjectif de relation », par rapport à son acception habituelle, et à clarifier la notion de « relation » elle-même.

S'il ne s'agissait que de métalangue, si les deux *enfantin* – celui de *classe enfantine* et celui de *problème enfantin* – n'en faisaient qu'un pour le morphologue et ne différaient que pour le grammairien, la difficulté pourrait être facilement écartée en changeant les étiquettes. Mais il serait étonnant, surtout dans un cadre associatif, que les distinctions posées plus haut n'aient pas d'incidence sur la formation des adjectifs. Logiquement, on s'attendrait que les adjectifs qui expriment une propriété immédiate, intrinsèque, aient une expression immédiate, non construite, et inversement que les adjectifs exprimant une propriété médiante, extrinsèque, aient une expression médiante et soient des mots construits à partir du lexème désignant la catégorie impliquée dans la propriété en question. Tels sont en effet, d'une part, les adjectifs « primaires » – *pur, frais, grand, rouge, mou, timide...* – et, d'autre part, dans l'exemple mentionné plus haut, le cas de *poissonneux* (← *poisson*), *salé* (← *sel*), *buvable* (← *boire*). Mais on constate que beaucoup d'adjectifs exprimant une propriété immédiate sont, historiquement, des mots construits (*gentil, méchant, facile, utile, énorme, pittoresque...*) et que, parmi ceux-là même qui restent motivés, beaucoup expriment des propriétés du même type que des adjectifs primaires. *Orange, étoilé, nacré* appartiennent respec-

<sup>8</sup> Il est symptomatique que le chapitre consacré à la sémantique de l'adjectif dans un ouvrage de référence (Hamann 1991) non seulement ignore totalement les adjectifs de relation mais encore prenne tous ses exemples parmi les adjectifs primaires.

tivement aux mêmes paradigmes que *rouge, rond, terne*. Autrement dit, ils expriment, paradoxalement, des « qualités », des propriétés immédiates, au moyen d'une expression médiante. Il ne s'agit donc pas, pour ceux-ci, d'un problème de démotivation mais bien, directement de construction de l'adjectivité, une adjectivité différente de celle des autres adjectifs construits.

La clarification apportée par Mélis-Puchulu est donc plus apparente que réelle. Il faut reprendre la question sans *a priori*, dans une démarche propre à la morphologie constructionnelle, et procéder, pour commencer, à une analyse des opérations élémentaires impliquées dans la construction d'un adjectif. Rappelons-les sommairement<sup>9</sup>. Tout lexème étant caractérisé par sa forme phonologique, son sens lexical et sa catégorie grammaticale, la construction d'un lexème implique potentiellement trois opérations, chacune d'entre elles (mais pas les trois simultanément) pouvant être une opération vide : une opération formelle (adjonction d'un affixe ou d'un autre lexème) ; une opération sémantique (construction d'un sens lexical à partir de celui de la base) ; une opération catégorielle (changement de catégorie (ou de sous-catégorie, de Nom propre à Nom commun par exemple) opéré sur la base). Ce qui donne sept combinaisons suivant qu'une, deux ou trois de ces opérations sont activées (sans préjuger évidemment du contenu effectif de chacune d'entre elles). Dans la formation des adjectifs, on constate (Tableau 1) que toutes sont attestées<sup>10</sup>.

		opération formelle	opération sémantique	opération catégorielle
1	<i>pie</i> → <i>pieux</i>	+		
2	<i>vert</i> <sub>1</sub> 'couleur' → <i>vert</i> <sub>2</sub> 'de/à la campagne'		+	
3	<i>piéton</i> N → ( <i>rue</i> ) <i>piétonne</i>			+
4	<i>vert</i> → <i>verdâtre</i>	+	+	
5	<i>président</i> → <i>présidentiel</i>	+		+
6	<i>orange</i> N → <i>orange</i>		+	+
7	<i>barbe</i> → <i>barbu</i>	+	+	+

Tableau 1

<sup>9</sup> Pour plus de détails, voir Roché (à paraître).

<sup>10</sup> Le tableau n'a pour objet que de donner un exemple de chacune des combinaisons (certaines peuvent correspondre à plusieurs cas de figure) et ne constitue pas un inventaire de tous les types de formations (il faudrait y ajouter des exemples de composition et de préfixation).

La première tâche sera donc de se demander quel est le nombre et la nature des opérations impliquées ; et, à propos de l'opération sémantique, quel type de relation le mot construit instaure entre le lexème base et le Nrecteur.

### **3. Les voies de l'adjectivation**

Il faut mettre à part, parmi les cas de figure représentés dans le tableau, les formations déadjectivales – qui par définition n'entrent pas dans la problématique de l'adjectivation – et quelques cas particuliers. Dans les premières, l'effet sémantique de la suffixation ou de la préfixation (ligne 4) est généralement une modification de type évaluatif ou diaphasique (*bleu* → *bleuâtre*, *faible* → *faiblard*, *célèbre* → *célébrissime*, *nerveux* → *hypernerveux...*) ou logique (*faisable* → *infaisable*, *semblable* → *dissemblable...*). La dérivation sémantique (ligne 2) produit de nouvelles unités lexicales sans modification formelle, par transfert métonymique ou métaphorique : de *frais*<sub>1</sub> 'un peu froid' (*de l'eau fraîche*, *le fond de l'air est frais*) à *frais*<sub>2</sub> 'récemment préparé' (*du pain frais*, *ce poisson n'est pas frais*), par exemple. C'est ce procédé qui est à l'origine, en particulier, des adjectifs classifiants que nous avons rencontrés plus haut (de *vert* 'couleur...' à *vert* 'à la campagne' dans *tourisme vert*, de *rouge* 'couleur...' à *rouge* 'd'un degré conventionnel de difficulté' dans *piste rouge*, etc.). Plus rarement, une dérivation sémantiquement neutre (ligne 1) peut produire un dérivé synonyme de la base, pour des raisons phonétiques (la base a trop peu de substance) et/ou de marquage catégoriel : *pie* → *pieux*, *prime* → *premier*, *plein* → *plénier*.

La formation, assez rare, d'un adjectif à partir d'un adverbe, par suffixation (*loin* → *lointain*) ou par conversion (*bien* → (*un type*) *bien*), et celle, systématique, des dénuméraux (*dix* → *dixième*) semblent dépourvues de contenu sémantique et entreraient dans les lignes 3 et 5 du tableau.

Parmi les formations dénominales, enfin, il faut mettre à part les adjectifs dont la base (formelle) est un nom de propriété ( *paresse* → *paresseux*, *vanité* → *vaniteux*, *orgueil* → *orgueilleux...*). Ils sont une aberration dans le système puisque, normalement, c'est l'adjectif qui est premier, et ils s'expliquent historiquement par la disparition ou l'obsolescence du premier adjectif (*vain*, base de *vanité*, par exemple, a perdu le sens qui correspond à *vaniteux*). Synchroniquement, on pourrait les analyser comme un cas de dérivation inverse et prendre comme *input* la forme longue, l'*output* s'obtenant par suppression de l'affixe. Quoi qu'il en soit, la raison d'être de la dérivation est uniquement catégorielle et ils entreraient dans la ligne 5 du tableau, comme les formations symétriques du type *bon* → *bonté*.

La grande masse des adjectifs dénominaux et déverbaux peut maintenant être répartie en trois grandes catégories.

### 3.1. L'adjectivation relationnelle : les relationnels non marqués

Lorsque l'opération sémantique n'est pas activée (lignes 3 et 5 du tableau), la dérivation N → Adj correspond à ce que Maurel (1993: 24) appelle l'*adjectivation non marquée des N* : « le processus de dérivation entre les deux catégories (N et A) est le seul « contenu » de la relation entre N et A, qui n'a donc aucune valeur sémantique *a priori* (avant emploi) ». Le résultat est l'adjectif « de relation » prototypique (*présidentiel, thoracique, solaire...*), susceptible de prendre toutes sortes de valeurs en fonction du contexte. Les grammairiens, les sémanticiens peuvent les inventorier et distinguer, par exemple, des emplois qui instaurent une relation déterminative, agentive, locative, temporelle, etc., entre le Nrecteur et le Nbase, mais la morphologie lexicale n'a pas à s'en occuper puisque ces effets de sens ne sont dus qu'au contexte. Ils ne résultent pas de l'opération dérivationnelle et ne sont pas inscrits dans le lexème adjectival.

Dépourvus de valeur sémantique programmée par leur construction, ils sont susceptibles de les prendre toutes. Ce qui ne signifie pas qu'elles le soient effectivement. On parle de *fonds marins*, de *brise marine*, de *mollusques marins*, mais on préfère en général *eau de mer* à *eau marine*. Simple question d'usage (qui n'empêche pas *eau marine* d'être largement attesté sur le Net), à la différence de ce qui se passe avec les adjectifs exprimant une relation sémantiquement marquée (*infra* § 3.2.) : *\*poil barbu* pour *poil de barbe* et *\*plat barbu* pour *plat à barbe* sont exclus *a priori*.

L'adjectif relationnel « pur » est donc, en quelque sorte, « l'adjectif du nom », le nom adjectivé lexicalement<sup>11</sup> comme il peut l'être syntaxiquement par la préposition *de*. Dans un cas comme dans l'autre, dans le syntagme prépositionnel *du soleil* ou dans l'adjectif *solaire*, le seul contenu sémantique est celui qui renvoie à l'entité *soleil* par l'intermédiaire d'une relation. Il n'y a pas d'expression d'une « qualité », et c'est vraisemblablement pour cette raison que l'adjectif, dans ces conditions, n'est pas prédicable<sup>12</sup>. On ne peut pas dire *\*les rayons que nous recevons sont solaires*, mais pas davantage *\*les rayons que nous recevons sont du soleil* ; seul est acceptable *les rayons que nous recevons sont ceux du soleil*. La prédication ne porte pas sur une propriété, comme dans *les rayons que nous recevons sont invisibles*, par

<sup>11</sup> Bally (1965 : 116) va plus loin et dénie à ces formations une portée lexicale. Dans sa fameuse analyse de (*végétation*) *tropicale* 'qu'on trouve sous les tropiques' vs (*chaleur*) *tropicale* 'aussi forte que celle qui règne dans ces régions', constatant que dans le premier le signe linguistique *tropique* a changé de valeur grammaticale sans modifier sa valeur sémantique, il considère qu'il s'agit d'une « transposition fonctionnelle (qui relève exclusivement de la grammaire) [et] doit être soigneusement distinguée de la transposition sémantique qui intéresse aussi le lexique ».

<sup>12</sup> Ce qui ne veut pas dire, *a contrario*, que les adjectifs qui expriment une relation sémantiquement marquée soient eux-mêmes tous prédicables.



exemple, mais sur l'identification des rayons en question en tant que sous-catégorie de l'hyperonyme *rayon*. Le prédicat a donc besoin d'une expression nominale, fournie en l'occurrence par le pronom *ceux*.

C'est également pour cette raison que l'adjectif de relation non marqué ne peut pas être nominalisé. Comme l'a noté Hietbrink (1985 : 47) après Levi (1978), à *l'étudiante est nerveuse* peut correspondre *la nervosité de l'étudiante*, mais pas *\*la nervosité du système à le système nerveux*. L'adjectivation qui a donné ce *nerveux-ci* n'ayant de portée que catégorielle, et la nominalisation qui donne un « nom de qualité » n'étant elle-même qu'une recatégorisation, une chaîne dérivationnelle N → Adj → N aboutirait dans ces conditions à un retour pur et simple au point de départ<sup>13</sup>.

Les adjectifs relationnels de ce type sont formés principalement par suffixation, avec les suffixes spécialisés *-el / -al, -ien, -ique, -aire, -ais / -ois*, etc. – ce qui ne veut pas dire que tous les adjectifs construits avec ces suffixes entrent dans cette catégorie – mais aussi avec des suffixes dont ce n'est pas le rôle principal : *-eux* (*veine* → *veineux* comme *artère* → *artériel*), *-ier* (*printemps* → *printanier* comme *automne* → *automnal*), *-esque* (*Molière* → *moliéresque* comme *Racine* → *racinien*), etc. Ils peuvent être formés aussi par conversion (Roché, 2005a), principalement quand la base est un nom de personne dont la finale est elle-même suffixale ou suffixoïde (*piéton* → (*rue*) *piétonne*) ou un adjectif substantivé (*informatique* 'discipline...' → *informatique* 'qui concerne l'informatique').

### 3.2. L'adjectivation relationnelle : les relations sémantiquement marquées

Contrairement à ce qui se passait dans la catégorie précédente, les différentes relations que l'adjectif est susceptible d'instaurer entre sa base et le nom recteur peuvent être « programmées » par le processus constructionnel. On peut les regrouper sommairement en quelques grandes familles :

– **Relation méronymique ou métonymique.** L'entité désignée par le Nbase est un élément constitutif, remarquable par sa présence ou son absence (ou par son importance relative), ou plus généralement une caractéristique de l'entité à laquelle réfère le Nrecteur : (*poète*) *barbu*, (*terre*) *argileuse*, (*porte*) *vitrée...*, *imberbe*, *apétale*, *sans-gêne...*, (*aigle*) *bicéphale*, (*hôtel*) *trois étoiles*, (*représentant*) *multicarte...*, *bipolaire*, *triconsonantique*, *multiracial...*<sup>14</sup>.

<sup>13</sup> Pour une étude plus approfondie du comportement des différents types d'adjectifs dénominaux comme base de dérivation, voir Grossmann (1999).

<sup>14</sup> Les adjectifs de cette dernière série ne sont pas formés par préfixation sur une base adjectivale, malgré les apparences : la comparaison avec les exemples précédents montre que la préfixation suffit à opérer le changement de classe à partir de la base nominale, le suffixe adjectival étant un simple marqueur de classe.

A côté du *présidentiel* de *voyage présidentiel*, relationnel prototypique, celui de *régime présidentiel*<sup>15</sup> relève de ce type de relation : il permet de définir un régime caractérisé par le fait que le président y a un rôle prépondérant.

– **Relation spatiale ou temporelle.** Assez proches des précédents, des adjectifs suffixés comme (*terrain*) *caillouteux*, (*rivière*) *poissonneuse*, (*ciel*) *étoilé* peuvent être glosés comme ‘dans lequel il y a Nbase’. Ils suggèrent par conséquent une relation spatiale dans laquelle le Nrecteur représente l’incluant et le Nbase l’élément inclus. La plupart des adjectifs destinés à exprimer une relation spatiale ou temporelle, cependant, sont formés par préfixation : *sous-marin*, *sublunaire*, *intradermique*, *interstellaire*, *transocéanique*, *périscolaire*, *extracommunautaire...* ; *précolombien*, *postopératoire*, *antédiluvien...* Dans ce cas, le Nbase représente le repère et le Nrecteur l’élément situé par rapport à ce repère. Le préfixe précise la relation elle-même tandis qu’un suffixe (emprunté, par application du « principe de copie », à un autre adjectif formé sur la même base) sert de marqueur d’adjectivité.

– **Relation axiologique.** On peut regrouper sous cette étiquette, en la sollicitant un peu, les adjectifs qui impliquent, directement ou indirectement, un jugement de valeur. La suffixation en *-iste* (*esclavagiste*), la préfixation en *pro-* ou en *anti-* (*pro-gouvernemental*, *antiparlementaire*), situent le référent du Nrecteur ‘pour’ ou ‘contre’ ce que représente le Nbase (et supposent donc, explicitement ou implicitement, un jugement en termes de ‘bien’ ou de ‘mal’). Les adjectifs en *-ier* comme *régulier* ou en *-aire* comme *réglementaire* expriment l’idée que le référent du Nrecteur est ‘conforme’ à Nbase, ce qui suppose un jugement de type ‘vrai’ / ‘faux’. D’autres adjectifs en *-iste* n’expriment pas un jugement de valeur à proprement parler, mais traduisent une attitude subjective : être *défaitiste* ne signifie pas qu’on est pour la défaite mais qu’on la considère comme inévitable.

– **Relation actancielle.** Dans cette vaste famille, l’adjectif établit une relation impliquant un procès dont le Nrecteur représente un des actants. La base désigne généralement le procès lui-même mais peut représenter aussi un autre actant, avec une répartition des rôles qui n’est pas indifférente. Le Nrecteur d’un dérivé en *-ier*, par exemple, désigne l’agent, au sens large, d’un procès dont le Nbase représente l’objet ou le résultat (le « proto-patient » de Croft 1991). C’est pourquoi on pourra parler de *vache laitière* mais pas de *\*lait vacher*, alors que la relation entre les référents respectifs de *lait* et de *vache* resterait la même. Un adjectif en *-able* permet de conférer à son Nrecteur toutes sortes de rôles, comme l’ont montré Hathout-Plénat-

<sup>15</sup> On peut remarquer que, parallèlement à cette caractéristique sémantique, *présidentiel*<sub>2</sub>, à la différence de *présidentiel*<sub>1</sub>, est prédicable (*Le régime des Etats-Unis est présidentiel*) et ne peut pas être glosé par ‘du président’ (*\*le régime du président*).

Tanguy (2003), mais exclut celui d'agent : seuls les pêcheurs ne sont pas *pêchables*. La composition VN (ou NV) permet d'impliquer à la fois le procès lui-même et deux actants représentés par le Nrecteur et l'élément nominal du composé – (*papier*) *tue-mouches*, (*produit*) *insecticide* – tandis que la préfixation en *anti-* construit des dérivés à valeur instrumentale assez proches dans lesquels le procès reste implicite : (*produit*) *anti-puces*, (*médicament*) *anti-grippal*. Le contenu sémantique de la dérivation, outre cette sélection des actants, peut se limiter au choix, pour le procès, de l'aspect accompli/non accompli et/ou de la diathèse active/passive : (*des coïncidences*) *troublantes*, (*une jupe*) *déchirée*, (*une salle*) *comble*, (*un coup meurtrier*), (*un regard*) *accusateur*, (*un air*) *dédaigneux*... Faut-il inclure dans le contenu sémantique de ces dérivations, comme le fait Rainer (1999) pour l'espagnol, une distinction entre « deverbales puros » (ex. *conmoverdor* 'émouvant') et « deverbales disposicionales » (ex. *adulón* 'flagorneur') ? D'une façon générale, les adjectifs « actanciels » peuvent référer tantôt à un procès actuel (le *soleil* n'est dit *couchant* qu'au moment où il est effectivement en train de se coucher) tantôt à une simple disposition (un *chien couchant* ne se couche que lorsqu'il flaire le gibier). Comme pour les noms d'agent (comparer *Les danseurs évoluaient au milieu de la piste* et *Les danseurs prennent leur retraite à quarante ans*), c'est surtout une affaire de contexte. Mais certains adjectifs (*débrouillard*, *crédule*, *entreprenant*, *bagarreux*, *cancanier*...) semblent effectivement n'exprimer qu'une « disposition » et ne sont pas susceptibles d'une interprétation *in actu*. Dans d'autres formations, la relation est modalisée, pour exprimer suivant les cas le possible, l'éventuel (*constructible*, *portatif*, *vibratile*...), le factitif (*vomitif*, *vertigineux*, *sympathique*...), etc.

### 3.3. L'adjectivation qualifiante

Que se passe-t-il, maintenant, quand un adjectif est construit pour être directement qualifiant, par suffixation (*laiteux*, *nacré*, *éléphantescue*) ou par conversion (*orange*, *cochon*, *jésuite*), c'est-à-dire, comme on l'a noté plus haut, pour exprimer d'emblée une « qualité » au même titre qu'un adjectif primaire ? En tant que mot construit, et en tant qu'adjectif, il exprime, ici encore, une relation entre l'entité désignée par le nom recteur et la catégorie désignée par la base. Mais il s'agit d'une relation très particulière. Si l'on dit de quelqu'un qu'il a des jambes *éléphantescues*, l'adjectif n'établit pas une relation entre les jambes en question et la catégorie 'éléphant' en tant que telle, il leur attribue une qualité saillante des individus de cette catégorie : être très gros. Tandis que *lacté* et *laitier* renvoient à la substance dénommée *lait*, dans une relation méronymique (*lacté*) ou actancielle (*laitier*), *laiteux* ne retient qu'une de ses qualités, l'aspect. On peut dire, comme Riegel (1985 : 194) que « sémantiquement, le transfert de la catégorie du substantif à celle de l'adjectif qualifiant correspond à la conversion d'une notion typante en une notion caractérisante », mais il faut bien voir qu'il ne s'agit pas d'une même

notion qui serait envisagée de deux façons différentes comme, en sens inverse, dans certaines conversions Adj → N. Une entité désignée comme *un rond* n'a pas d'autre caractéristique, sémantiquement parlant, que d'être ronde, tandis que pour qualifier un objet d'*orange* on n'aura retenu de l'orange que sa couleur (et pas sa sphéricité, par exemple). Comme le faisait remarquer Bally à propos de l'exemple déjà mentionné (*supra*, note 11), dans *végétation tropicale* « *tropiques* est pris en extension, comme une chose » tandis que dans *chaleur tropicale* « on extrait de sa compréhension un caractère particulier ».

L'adjectivation qualifiante est donc fondée d'abord sur un transfert métonymique : le nom qui désignait une catégorie va servir à nommer une qualité caractéristique de cette catégorie, de *éléphant* 'pachyderme...' à *éléphantesque* 'très gros' ; sur un rapport analogique ensuite : entre le référent de Nrecteur et la catégorie désignée par Nbase, qui ont cette qualité comme propriété commune. L'analogie peut être globale – un *catcheur éléphantesque* est 'gros comme un éléphant' – ou partielle, associée à une relation holonymique – des *jambes éléphantesques* sont 'grosses comme celles d'un éléphant'. Mais tandis que dans l'adjectif construit pour être relationnel, au sens large, l'expression de la relation est le *but*, la raison d'être de l'adjectif, celle qui associe le Nrecteur au Nbase *via* l'adjectif qualifiant n'est qu'un *moyen* pour désigner une qualité qui n'est pas nommée autrement (ou qu'on veut nommer de façon plus expressive). L'adjectif relationnel **renvoie au** lexème base, l'adjectif construit pour être qualifiant **se sert du** lexème base pour exprimer une qualité.

C'est la raison pour laquelle les adjectifs qualifiants construits sont d'emblée autonomes, même si l'analogie perdure. On ne pense pas au fruit quand on dit d'un foulard, par exemple, qu'il est *orange*, même si cette couleur lui reste prototypiquement associée. La relation qu'ils expriment est une relation « figurée », destinée à se faire oublier. Les locuteurs qui parlent de *décor dantesque* ou de *situation ubuesque* peuvent tout ignorer de Dante et du Père Ubu. Le sort de ces adjectifs est de devenir aussi démotivés que *burlesque* et *grotesque*. Les autres adjectifs construits peuvent aussi se démotiver, on l'a constaté plus haut, mais seulement par accident, comme se démotive n'importe quel mot construit : disparition de la base, évolutions phonétiques divergentes, glissements de sens (ou évolution des *realia*) qui éloignent le mot construit de sa base, etc.

Pour faire bref, on ne retiendra en **conclusion** de cette trop rapide revue que trois idées :

– La notion morphologique d'adjectif dénominal et la notion sémantique d'adjectif relationnel ne coïncident pas avec la sous-classe, définie à partir de critères syntaxiques, qu'on a pris l'habitude d'appeler « adjectif de relation ». Il y a des adjectifs dénominaux qui ont pour objet

d'exprimer une relation et d'autres de nommer une qualité ; et ceux des premiers qui sont sémantiquement marqués ne seraient pas classés, en général, parmi les « relationnels » des grammairiens.

– Si une unité lexicale construite est définie en tant que telle par les opérations qui la constituent, les différentes voies de l'adjectivation que nous venons de décrire, appliquées à une même base, aboutissent à des lexèmes distincts. On dit souvent qu'un adjectif de relation peut « devenir » qualificatif, mais il s'agit plutôt d'une recreation. Bartning et Noailly (1993) ont d'ailleurs montré que le qualificatif, historiquement, précède souvent le relationnel. Dans l'exemple mentionné plus haut, le *nerveux* de *système nerveux* n'est pas le même lexème que celui de *l'étudiante est nerveuse*, et c'est précisément pour cela que la nominalisation de *nerveux* est possible dans un cas et pas dans l'autre. Affirmer, à partir d'un exemple comparable<sup>16</sup>, que « les propriétés inhérentes du lexème CÉRÉBRAL [...] n'incluent pas la sémantique [...] parce que l'interprétation de CÉRÉBRAL varie suivant les contextes entre une interprétation relationnelle et une autre qualificative » (Fradin, 2003 : 248-249), c'est réduire un lexème construit – *cérébral* en l'occurrence – à l'association formelle d'une base et d'un affixe, en contradiction avec l'argumentation développée par ailleurs. La différence entre *cérébral*<sub>1</sub> (relationnel) et *cérébral*<sub>2</sub> (qualificatif) n'est pas une question d'« interprétation » (qui relèverait de la polysémie) mais celle qui oppose deux lexèmes constructionnellement distincts.

– Une des tâches de la morphologie lexicale est de définir la relation que les adjectifs construits instaurent entre le Nrecteur et le lexème base, relation qui constitue la composante sémantique de ces formations ; quand il s'agit d'une relation actancielle, de déterminer également quels rôles peuvent être dévolus (et quels rôles sont interdits) à chacun des protagonistes. Chaque suffixe, chaque procédé (conversion, préfixation, composition) semble susceptible d'établir de façon privilégiée un certain type de relation. Mais cette « instruction » n'est pas exclusive. Parmi les exemples qui illustrent les différents types d'adjectivation que nous avons passés en revue, on a pu constater que les mêmes suffixes reviennent plusieurs fois : *-eux*, par exemple, parmi les méronymiques (*argileux*), les qualifiants (*laiteux*), les actanciels (*vertigineux*) et les relationnels « purs » (*veineux*). On observe aussi – corollaire de la constatation précédente – que pour un même résultat sémantique plusieurs suffixes, plusieurs procédés de formation sont en concurrence. Il faudra donc, d'une part, définir les différents « modèles » de dérivation attachés à un même affixe (ou opter, le cas échéant, pour l'homonymie) et, d'autre part, repérer les phénomènes d'« échange

<sup>16</sup> En correspondance avec *Il a opté pour une peinture cérébrale*, on peut avoir *La cérébralité de sa peinture*, mais pas *\*La cérébralité de ce lobe face à Le lobe cérébral a été atteint* (Fradin 2003 : 245).

suffixal » (Lignon et Plénat, à paraître) en s'efforçant de déterminer les facteurs (lexicaux, phonologiques...) qui commandent le choix de tel affixe ou de tel procédé plutôt que de tel autre.

### Références bibliographiques

- Bally, Ch. (1965), *Linguistique générale et linguistique française*, 4<sup>e</sup> éd., Berne, A. Francke.
- Bartning, I. (1976), *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français*, Acta Universitatis Stockholmiensis, Romanica Stockholmiensia n°10.
- Bartning, I. & Noailly, M. (1993), « Du relationnel au qualificatif : flux et reflux », *L'information grammaticale* 58, pp. 27-32.
- Croft, W. (1991), *Syntactic Categories and Grammatical Relations*, Chicago, University of Chicago Press.
- Fradin, B. (2003), *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, PUF.
- Goes, J. (1999), *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Paris/Bruxelles, Duculot.
- Grossmann, M. (1999), « Gli aggettivi denominali come basi di derivazione in italiano », in P. Benincà, A.M. Ulioni, M. Vanelli (ed.), *Fonologia e morfologia dell'italiano e dei dialetti d'Italia, Atti del XXXI Congresso della Società di Linguistica Italiana*, Roma, Bulzoni, pp. 401-422.
- Hamann, C. (1991), « Adjektivsemantik / Adjectival semantics », in A. von Stechow & D. Wunderlich (ed.), *Semantik / Semantics*, Berlin/New York, Walter de Gruyter, pp. 657-673.
- Hathout, N., Plénat, M. & Tanguy, L. (2003), « Enquête sur les dérivés en *-able* », *Cahiers de Grammaire* 28, pp. 49-90.
- Hietbrink, M. (1985), « A propos du statut exceptionnel des adjectifs dénominaux », *Langue française* 66, pp. 41-53.
- Kleiber, G. (1984), « Dénominations et relations dénominales », *Langages* 76, pp. 76-94.
- Levi, J. (1978), *The Syntax and Semantics of Complex Nominals*, New York, Academic Press.
- Levkovich, O. (2004), *Les mots français en anti-*. Mémoire de DEA (dir. N. Hathout et M. Plénat), Université de Toulouse-Le Mirail.
- Lignon, S. (2000), *La suffixation en -ien. Aspects sémantiques et phonologiques*. Thèse de doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail.
- Lignon, S. & Plénat, M. (à paraître), « Echangisme suffixal et contraintes phonologiques », in B. Fradin, F. Kerleroux, M. Plénat (dir.), *Esquisses de morphologie française*.
- Maurel, J.-P. (1993), « Des adjectifs de relation en latin ? », *L'information grammaticale* 58, pp. 23-26.
- Mélis-Puchulu, A. (1991), « Les adjectifs dénominaux : des adjectifs de "relation" », *Lexique* 10, pp. 33-60.

- Noailly, M. (1999), *L'adjectif en français*, Gap-Paris, Ophrys.
- Plénat, M. (1997), « Analyse morphophonologique d'un corpus d'adjectifs dérivés en *-esque* », *Journal of French Language Studies* 7, pp. 163-179.
- Rainer, F. (1999), « La derivación adjetival », in I. Bosque y V. Demonte (dir.), *Gramática Descriptiva de la Lengua Española*, t. 3, Real Academia Española, Madrid, Espasa, pp. 4595-4643.
- Riegel, M. (1985), *L'adjectif attribut*, Paris, PUF.
- Riegel, M. (1993), « Grammaire et référence : à propos du statut sémantique de l'adjectif qualificatif », *L'information grammaticale* 58, pp. 5-10.
- Roché, M. (2003), « Catégorisation et recatégorisation en morphologie dérivationnelle : le cas de la dérivation en *-ier(e)* », in G. Coll et J.-P. Régis (dir.), *Morphosyntaxe du lexique. Catégorisation et mise en discours*, *Travaux Linguistiques du CerLiCO* 16, pp. 75-92.
- Roché, M. (2005a), « Sur une classe d'adjectifs par conversion », in I. Choi-Jonin, M. Bras, A. Dagnac et M. Rouquier (éd.), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions. Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier*, Berne, Peter Lang, pp. 321-347.
- Roché, M. (2005b), « La dérivation en *-ier(e)* en ancien français », in Cl. Buridant (éd.), *La morphologie dérivationnelle dans l'ancienne langue française et occitane*, *Lexique* 17, pp. 55-96.
- Roché, M. (à paraître), *Propositions en morphologie lexicale*, *Carnets de grammaire* 16, Toulouse, Rapports internes de l'ERSS, CNRS et Université de Toulouse-Le Mirail.
- Wunderlich, D. (1996), « Lexical categories », *Theoretical Linguistics* 22, pp. 1-48.